

STRATÉGIE NATIONALE SUR LES FORÊTS

AVIS

Fonds de la Recherche Forestière du Saguenay - Lac-Saint-Jean (FRF-02)

Énoncé d'une vision

Dans 25 ans

La forêt est un milieu de vie connu et nous disposons d'une connaissance avancée de son état de santé. Les communautés locales et régionales sont en mesure de s'appuyer sur l'ensemble des ressources qu'elle offre pour s'épanouir socialement et économiquement.

Catégorie 1 : La santé des forêts – Intégrité écologique, biodiversité et processus globaux.

Les enjeux à privilégier seraient :

- 1-Le maintien de la productivité forestière et des espèces fauniques associées à l'habitat;
- 2-Les perturbations liées aux feux, insectes et maladies;
- 3-La déforestation dans le contexte de la modification de l'affectation des terres et du changement climatique

La forêt boréale est connue par les Canadiens comme étant la plus vaste forêt vierge en Amérique du Nord. À ce titre, elle suscite un fort sentiment d'appartenance. Elle supporte plusieurs communautés sur les plans économiques, culturels et spirituels. Au Saguenay – Lac-Saint-Jean, la forêt boréale est la source de 14 000 emplois directs répartis ainsi : 6 500 en usine de première transformation, 2000 en deuxième et troisième transformation et 5 500 en services forestiers. De plus, 20 000 emplois indirects sont liés à la forêt. Ceci totalise 34 000 emplois reliés à la forêt sur une population régionale apte à travailler au Saguenay –Lac-Saint-Jean d'environ 122 000 personnes, ce qui représente un emploi sur quatre dans notre région. Pour les loisirs, 60 415 pêcheurs et 31 000 chasseurs résident de la région s'y rendent chaque année, on peut multiplier son impact dans autant de famille.

L'une de nos préoccupations majeures vient de données scientifiques récentes démontrant que la forêt boréale est en régression (Gagnon R et Morin H., 2001, Le Naturaliste Canadien, vol.125, no 3, automne 2001).

Au nord, la récurrence des feux dans les peuplements d'épinettes noires crée des pessières à cladonies. Plus au sud, dans un contexte où les trembles sont présents, il y a danger que l'évolution naturelle des épinettes noires se fasse selon les processus ouverts et entraîne une régression des épinettes. Après une perturbation naturelle ou une coupe, sans qu'elle soit suivie d'une intervention sylvicole, souvent les trembles, les peupliers et les bouleaux remplacent les pessières.

La pessière noire est un écosystème mondial unique. La récurrence des feux en fait un écosystème dont la superficie serait actuellement en régression. Les changements

jeudi, 23 octobre, 2003

climatiques pourraient accélérer cette régression ou inverser le processus. Les espèces fauniques associées aux pessières et leur dynamique dans cet écosystème sont peu connues. Pourtant, des décisions sur la limite nordique de la forêt boréale sont sérieusement envisagées. Au nord de cette limite, que le Gouvernement du Québec veut établir, il n'y aurait plus d'exploitation, ni d'intervention sylvicole ce qui risque de favoriser la régression de la forêt boréale. Cette décision va être prise alors qu'on ne connaît pas l'importance, en terme de biodiversité, des pessières à cladonies et autres milieux ouverts. Or, il est connu depuis peu que les sites où se trouvent aujourd'hui ces peuplements ouverts ont déjà supporté des forêts normalement productives. La pessière noire est un élément de la biodiversité mondiale qui nécessite des interventions humaines pour être maintenue, au même titre que certaines populations animales.

La notion d'intégrité écologique et de maintien de la biodiversité suscite un questionnement. Lorsqu'un processus naturel comme l'augmentation de la récurrence des feux au nord, semble être l'une des causes de la régression d'un écosystème mondial unique, comment définir le canevas de base d'intervention pour le maintien de cet écosystème qui supporte économiquement et socialement des collectivités. C'est face à un tel questionnement que notre région est confrontée.

Ce sont les entreprises forestières qui réalisent les interventions sylvicoles lesquelles sont limitées par le Gouvernement pour le reboisement. Cependant, ces programmes ne suffisent pas à combler tous les peuplements qui ont été touchés par l'enfeuillement et les feux. Lorsque les entreprises sont autorisées à augmenter la récolte et le reboisement plus vers le nord, la population perçoit mal ces interventions. Le transfert des connaissances auprès de plusieurs clientèles est actuellement insuffisant.

Catégorie 2 : Connaissances forestières – Information, recherche et sensibilisation

Les enjeux à privilégier

- 1- Les investissements dans la recherche
- 2- Lacunes dans les connaissances scientifiques sur la gestion et la mesure des progrès
- 3- La sensibilisation et communications publiques à l'égard des enjeux forestiers
- 4- La méconnaissance dans les villes à l'égard des enjeux forestiers et des collectivités forestières rurales
- 5- L'accès à l'information et aux données

L'investissement dans la recherche est essentiel si nous souhaitons maintenir une forêt en santé et des collectivités qui s'appuient une ressource dont le renouvellement est assuré. La recherche pour comprendre les interactions avec la faune est également essentielle pour rassurer la population.

Les pôles de recherche se sont développés dans les centres urbains malgré le fait que la forêt soit en région. Prenons l'exemple de la forêt qui concerne notre région, la forêt boréale. Au Québec, elle couvre quatre régions administratives. Le Saguenay – Lac-

Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord du Québec. Ces régions sont très utilisées pour des fins de recherche sur la forêt. Elles doivent cependant être plus que des sites de dispositifs de recherche pour les chercheurs oeuvrant dans les villes centres. Des centres de recherche se sont développés depuis quelques années, par l'entremise de l'Université du Québec. Cependant, le bassin de chercheurs de ces régions est limité. La Stratégie nationale sur les forêts doit reconnaître toute la place de ces pôles de recherche régionaux et supporter leur développement pour la recherche en reconnaissant l'apport que ces centres de recherche représentent pour les communautés forestières régionales que nous appelons au Québec les régions ressources. Par la proximité qu'ils assurent entre les chercheurs et les utilisateurs, ces centres de recherche facilitent les relations et la collaboration entre chercheurs et utilisateurs. Cela assure une application maximale des connaissances acquises par la recherche. La création de réseaux de recherche tenant compte des besoins de recherche des utilisateurs est de plus en plus nécessaire. La recherche en région doit aussi être supportée pour favoriser la diversification des produits issus de la forêt et l'adaptation des communautés aux nouvelles exigences que suscite le développement durable.

Ces utilisateurs doivent provenir autant des milieux industriels que des utilisateurs de la forêt pour des fins récréatives et de protection des espèces vivantes. La concertation dans les communautés forestières est nécessaire pour aider au développement d'une recherche scientifique qui répond aux besoins et à la prospérité de l'ensemble des utilisateurs et des communautés. Des relations étroites entre les chercheurs et les praticiens offrent une occasion de recherche pertinente et une application rapide des résultats tant dans l'industrie de la première que dans la deuxième et troisième transformation. Il faut donc faciliter le développement d'infrastructures de recherche dans les régions.

La diffusion des résultats de recherche auprès de différentes clientèles (population, spécialistes) à l'égard des enjeux forestier que nous défendons et que nous appliquons grâce aux concours des lois et des règlements est également essentiel. La méconnaissance des citoyens à l'égard des enjeux forestiers et des collectivités forestières crée une scission entre les villes centres et les régions.

La Stratégie nationale des forêts doit prévoir une plus grande capacité d'adaptation aux changements technologiques et prévoir des mécanismes de réponses à la concurrence sur le plan international.

Catégorie 3 : Gouvernance, prise de décision et rôle des collectivités

Enjeux à privilégier

- 1- Rôle des collectivités locales dans la gestion des ressources
- 2- Souplesse de la réglementation pour intégrer les différences régionales
- 3- Ressources et financement pour les programmes gouvernementaux
- 4- Ententes commerciales (bois d'œuvre)

Parmi les enjeux proposés, certains nous apparaissent prioritaires. Ces priorités découlent d'un constat que nous avons fait dans notre région.

D'abord, le rôle des collectivités locales dans la gestion des ressources. Les communautés forestières veulent s'assurer que la ressource assurera non seulement le développement et le soutien économique et social des collectivités, mais que cette ressource pourra également le faire pour les générations futures. C'est pour cette raison que la gestion des ressources naturelles et les redevances de celles-ci appartiennent d'abord aux collectivités locales. Ce sont les collectivités locales qui sont à même de cerner les enjeux du développement, de la production et de la commercialisation de leurs produits et des services qu'ils offrent. Ce sont les collectivités locales qui sont les mieux placés pour développer des techniques novatrices qui permettent de réduire les coûts de production, d'ajouter de la valeur et d'atténuer les répercussions environnementales ainsi que les effets sur la santé de la collectivité. Ce sont elles qui peuvent développer, avec les chercheurs, des nouveaux produits et de nouveaux procédés de transformation pour les essences forestières et développer des technologies qui tiennent compte des propriétés qui varient en fonctions des fibres issues de la forêt.

Le bien être social, spirituel, culturel et environnemental des divers groupes au sein de la société canadienne peut se manifester plus concrètement dans les communautés forestières en leur donnant le rôle et les leviers qui leur appartiennent sur les ressources naturelles. D'abord en leur donnant les ressources financières nécessaires, issus de la forêt, pour la recherche et le développement de produits forestiers correspondant à leur identité et aux besoins futurs.

C'est dans cet esprit que nous croyons que la réglementation doit être adaptée aux différences régionales, que nous devons disposer du financement pour mettre en place les ressources qui nous conviennent et que des ententes commerciales sur le bois d'œuvre apportant une paix sociale qui permet un développement diversifié de la communauté forestière nous apparaissent essentiels. La certification des pratiques forestières est également importantes pour les communautés forestières car elle offre une assurance, pour les populations des communautés forestières, que la ressource est exploitée selon des principes de développement durable répondant à des critères internationaux conférant ainsi une garantie sur la durabilité de l'approvisionnement et le maintien de l'intégrité des écosystèmes assurant une autre sécurité sur le plan du développement social des communautés.

La promotion dans les tribunes internationales des pratiques forestières, répondant aux normes et à la réglementation de même que la promotion des résultats atteints, doit également être une priorité.

Catégorie 4 : Conjugaison des avantages multiples.

Enjeux à privilégier

- 1-Atteinte d'un équilibre entre l'exploitation forestière ainsi que les utilisations non forestières (produits pharmaceutiques par exemple) et les utilisations rationnelles (randonnées, canotage, camping)
- 2- Diversification des communautés forestières
- 3- Renforcement de l'identité culturelle des Canadiens façonnée par la forêt.

Le litige provoqué par l'application de droits compensatoires, que les Américains impose depuis mai 2002 sur les produits de première transformation, nous démontre toute la pertinence et l'urgence d'atteindre un équilibre entre l'exploitation forestière ainsi que les autres utilisations de la forêt tels la transformation, la valeur ajoutée, le développement de nouveaux produits etc. Ceci est encore plus criant dans les communautés forestières soutenues presque exclusivement par les industries forestières de première transformation. De plus, la diversification des produits de la forêt permet une utilisation maximale des arbres récoltés ce qui d'un point environnemental et social répond aux valeurs nouvelles de la population Canadienne.

Au cours des dernières décennies, il y a eu une baisse du nombre d'emplois liés à la forêt causée par les nouvelles méthodes de récolte. La baisse du nombre de travailleurs de la forêt, combinée à la mauvaise presse entourant l'exploitation forestière et l'imposition des droits compensatoires par les américains en mai 2002 ont eu pour effet de prendre les régions forestières au dépourvu. Plusieurs régions ont vu leurs usines réduire leurs activités et même des usines de première transformation fermer leur porte. Ceci contribue à enrayer le sentiment d'appartenance des citoyens à la forêt Canadienne. La diversification des produits de la forêt et des marchés est essentielle pour renforcer l'identité culturelle des Canadiens et Canadiennes façonnée à la forêt. Cette diversification s'appuie elle, sur la recherche et l'acquisition de connaissance.

Catégorie 5 : Prospérité du secteur forestier

Enjeux à privilégier

- 1-La recherche et développement en matière de produits forestiers bruts et de transformation secondaire et tertiaire
- 2- Diversification de l'industrie forestière
- 3- Compétitivité internationale
- 4- Accès aux marchés

Parmi les enjeux de cette catégorie, nous considérons que la diversification des produits de l'industrie forestière, la recherche et le développement en matière de produit forestiers bruts et de transformation secondaire et tertiaire et un approvisionnement amélioré sont les trois premiers défis que nous devons relever au Canada. Nous croyons également que la prospérité du secteur forestier ne peut être atteinte qu'avec le concours des

communautés autochtones qui cohabitent avec nous et qu'à ce titre, les communautés forestières définissent leurs attentes et leurs besoins avec elles.

La prospérité du secteur forestier passe aussi par la valeur que les Canadiens attachent à l'utilisation du bois de structure et de construction pour des fins domestiques. La valorisation des produits du bois pour des fins de construction à la place d'autres matériaux est nécessaire. Cette valorisation passe, entre autres, par la formation des professionnels de la construction (ingénieurs, architectes, techniciens, etc.) concernant les propriétés de structure, les avantages esthétiques, etc. du bois. Si les étudiants apprennent comment travailler avec le bois dans les structures et savent comment l'utiliser, ils l'utiliseront. Ceci est un exemple de support que la Stratégie nationale sur les forêts peut apporter au développement de nouveaux produits. Intégrer dans les programmes de formations comment on peut utiliser le bois dans les constructions canadiennes.